



Discours d'ouverture de Monique Labbé,
présidente du Comité Espace Souterrain de l'AFTES.

Le Conseil Economique et Social Régional d'Ile de France et l'AFTES ont organisé un colloque le 9 juin sur le développement de l'aménagement de l'espace souterrain et son intégration dans une ville durable avec trois thèmes majeurs :

- Le sous-sol, une opportunité pour une ville durable
- Les clés pour une valorisation du sous-sol
- Vers un SDRIF (Schéma Directeur Régional d'Ile-de-France) du sous-sol.

Réunis dans l'hémicycle du Conseil Régional d'Ile de France, deux cents participants, au travers de multiples interventions, ont exploré un univers qui souffre parfois d'une mauvaise image mais qui est pourtant porteur d'une grande richesse économique et culturelle.

« Jamais enseigné, inconnu des particuliers, des aménageurs et des politiques, le sous-sol a pourtant été utilisé depuis toujours par les hommes », a souligné Pierre Duffaut, président d'honneur du Comité espace souterrain de l'AFTES. De l'abri pour l'homme des cavernes aux réseaux de transports collectifs, en passant par les archives enterrées des Mormons à Salt Lake City ou les mines de charbon du XIX^e siècle, l'espace souterrain a toujours été considéré comme une ressource.

À l'heure où la densification est à l'ordre du jour en Ile-de-France et l'un des objectifs du SDRIF, une meilleure exploitation du sous-sol est une voie de réflexion intéressante car, comme l'ont souligné Jean-Claude Boucherat, président du CESR, Alain Balan, président de l'AFTES et Monique Labbé, présidente du Comité espace souterrain « en investissant le sous-sol, on contribue à mettre un terme à l'étalement urbain et à ses effets dévastateurs, tant sociaux qu'environnementaux ». Une question également essentielle au regard des projets du Grand Paris et de ses infrastructures de transports, qui mettent en exergue l'importance du sous-sol et de son utilisation.

Qu'il s'agisse d'espaces créés de toutes pièces ou de valorisation d'anciennes mines ou carrières, comme l'ont rappelé Max le Nir du BRGM et Blaise Souffaché, professeur de géophysique à Paris XI, les usages sont multiples. Transports, entrepôts et stocks, extensions de bâtiment, de gare ou d'usine, salles de réunion, de spectacles, de musique ou de sport, musées, bibliothèques, médiathèques, usines et dépôts dangereux, de multiples utilisations sont envisageables.

De nombreux exemples français et étrangers ont illustré les réflexions :

Kansas City avec son plus grand complexe d'affaires souterrain du monde, les richesses des Baux de Provence, la connaissance et la valorisation des carrières, le projet Orly-Rungis, les quartiers des Halles et de la Défense à Paris, la gare du nord de Paris, le métro de Madrid, l'organisation de l'urbanisme d'Helsinki ou de Montréal, les approvisionnements de petit commerce par véhicules "propres" à partir d'espaces logistiques souterrains à Paris, les projets de fret de la RATP ou du métro du Grand Paris, le restaurant souterrain des carrières d'Issy les Moulineaux, etc.

L'espace souterrain une chance pour l'Ile-de-France

Philippe MILLARD
Vice-président de l'AFTES

Outre cette approche concrète, l'espace souterrain doit aussi être considéré comme une ressource à exploiter avec précaution, au travers d'une utilisation raisonnée et planifiée car il est extrêmement difficile de revenir en arrière dès lors que ces ouvrages ont été construits. Aurèle Parriaux, géologue, chercheur universitaire à l'École polytechnique fédérale de Lausanne, a présenté le projet national suisse Deep City, en précisant que « le sous-sol urbain doit être considéré dans son ensemble, comme un volume contenant des ressources fondamentales pour le développement durable de la ville, et pas seulement pour la construction. Il peut offrir un usage multiple de ses ressources s'il est planifié en définissant en amont les synergies et les incompatibilités ». Et si l'exploitation du sous-sol doit être pensée en termes de ressources, elle doit également l'être en termes de perception et de bien-être des usagers, d'où le rôle fondamental des architectes.

« Le sous-sol est un potentiel pour la ville durable », a expliqué Jean-Pierre Palisse, DGA de l'IAURIF. Il suppose cependant de fortes exigences de qualité au niveau de l'ambiance des espaces publics, de la lumière, de l'ampleur de l'espace, du repérage et de la lisibilité ou encore de la transition du sol au sous-sol ».

« Aujourd'hui, la vraie révolution consiste à faire en sorte que ces espaces fonctionnels deviennent des espaces de vie, de ville, où il peut faire bon vivre » a également souligné Jean-Michel Paumier, membre du CESR.

Eric Berger, président de la Fédération régionale des travaux publics d'Ile de France a précisé que la technique de construction en souterrain, en petit ou en grand, est maîtrisée dans son ensemble par les entreprises spécialisées et ne saurait être un frein au développement de l'aménagement en sous-sol.

Michel Gérard, président du projet national Clé de Sol est intervenu sur l'intérêt du développement des galeries multi-réseaux en milieu urbain, qui suppose l'implication des différents acteurs concernés. Jean-Michel Paumier et Jean-Paul Godard sont intervenus pour le recours à des partenariats public-privé en matière de financement et sur l'approche du coût global des travaux souterrains qui peut s'avérer compétitif si l'on intègre bien tous les paramètres sur le long terme.

Au cours d'une table ronde, des élus du Conseil régional et des responsables de l'Atelier parisien d'urbanisme, de la Direction Régionale de l'Equipement de l'Ile-de-France et du Collège des hautes études environnementales ont permis de souligner l'importance de l'aménagement du sous-sol, mais aussi ses contraintes économiques, juridiques ou humaines et il a été reconnu fondamental de mieux planifier et organiser les aménagements souterrains, sans pour autant constituer un SDRIF spécifique au sous-sol.

Très apprécié, ce colloque a suscité un grand intérêt et une excellente participation. Il fera l'objet de la rédaction d'un recueil dont des extraits seront publiés dans les prochaines éditions de « Tunnels et Espace Souterrain ». ♦